

Assemblée générale

ordinaire et extraordinaire *

jeudi 26 mars, 18h 00, salle de la mairie

* L'Assemblée générale extraordinaire est convoquée pour voter la modification des statuts.



CLIMAX est un spectacle total à l'intersection du théâtre, de la danse, du chant et du mime. Avec Climax, la Compagnie Zygomatic utilise l'humour comme une arme de réflexion massive au service d'un sujet brûlant : le dérèglement climatique.

Samedi 13 juin, 20h, salle de Kergoff – J. Le Ravallec

Une date à retenir !

Réservation : <https://adec-1.s2.yapla.com/fr/event-108687/>



C'était en 1976. Caudan était une commune de 4700 habitants, dont le caractère rural commençait à s'amoindrir par la création des premiers lotissements et de la zone industrielle de Kerpont. Le projet d'une installation traitant les ordures ménagères sur le site de Lann Sévelin inquiétait les riverains qui s'organisèrent en une « Association pour la défense de l'environnement à Caudan ».

Peuplée en 2026 de 7200 habitants, Caudan a vu sa population agricole s'amenuiser, tandis que le « bourg » a triplé sa superficie avec les ZAC de Kerio, puis de Lenn Sec'h. L'agrandissement des zones d'activité, le mitage des hameaux, les flux routiers croissants ont transformé la commune, devenue suburbaine.

Si la commune a beaucoup changé, l'ADEC, devenue « Association de défense de l'environnement de Caudan », est restée un acteur de la vie locale ayant pour seule boussole la défense de l'environnement et du cadre de vie des Caudanais comme notre rapport d'activité 2025 le montre : suivi du site de Lann Sévelin et des travaux de la D769, rejet de l'extension de la zone d'activité Kerpont-est, matinée de nettoyage, etc.

Association indépendante, l'ADEC conserve les mêmes principes : défense de l'intérêt général, dialogue constructif, parfois critique, avec la municipalité, soucieux de faire des propositions autant que des objections.

En 50 ans, le monde a lui aussi beaucoup changé : dérèglement climatique, perte dramatique de la biodiversité, multiplication des formes de pollution. L'ADEC a ainsi progressivement élargi son champ d'action, souvent en collaboration avec d'autres associations, pour répondre aux besoins d'informer, d'alerter, de se reconnecter à la nature. Nous l'avons fait en 2025.

C'est dans cet esprit que nous souhaitons fêter nos 50 ans. Nous vous proposerons le 13 juin une soirée exceptionnelle : « Climax », Coup de cœur du Festival d'Avignon Off 2021, sélectionné pour les Molières 2026 catégorie Meilleure Comédie, aborde le dérèglement climatique par l'humour. Un repas amical auquel seront invités les adhérents début juillet, une balade nature et une balade contée s'ajouteront à nos rendez-vous habituels.

Cet anniversaire est aussi l'occasion de toiletter les statuts de l'association pour leur faire refléter nos pratiques collégiales de gouvernance.

Nous vous invitons à fêter avec nous le cinquantenaire de l'association et à vous y impliquer.

Ph. L.

Rapport d'activité

Philippe Lapresle

Les initiales entre parenthèses désignent la personne qui a suivi le dossier.

Actions et animations

- Dans le cadre du **mois de la biodiversité et du développement durable** de Lorient-Agglomération, nous avons proposé le 28 mai dans l'après-midi une sortie dans le bois de Kerio pour observer la diversité végétale et repérer les traces d'animaux, animée par Florence Rubens, puis en soirée, une conférence sur le hérisson et le centre de soins de la faune sauvage PIAFS de Languidic par Didier Masci, son fondateur. Ces deux propositions ont connu un succès modeste; elles ont été complétées par une exposition sur le hérisson à la médiathèque et par un atelier pédagogique le 20 juin qui a intéressé 55 enfants de l'école Jules Verne. Ce programme a été réalisé grâce à une subvention de Lorient-Agglomération. (ALP)
 - Participation au forum des associations du 6 septembre.
 - **Journée de nettoyage de la planète, 20 septembre** Une quarantaine de personnes – un peu plus que l'an dernier – ont répondu à notre appel pour collecter les déchets, papiers, canettes, bouteilles, mégots abandonnés dans les rues ou le long des routes de la commune. Le poids de déchets ramassés (340 kg hors verres) a été équivalent aux années précédentes. (PL)
 - L'ADEC avait invité samedi 4 octobre deux conteurs de l'association lorientaise « *Il était une fois* » pour une **balade contée** le long du nouveau sentier du Scorff. 50 personnes dont plusieurs enfants se sont retrouvés au Scouhel pour une marche de 3 km. A chacune des 3 pauses, deux contes, introduits par un air d'accordéon diatonique, ont été dits, la plupart en lien avec l'eau ou la rivière. Pour des raisons de confort d'écoute, nous avons limité le nombre de participants et avons dû refuser des inscriptions de dernière minute. Le nombre de participants, leur satisfaction nous encourageant à proposer une nouvelle balade contée en octobre prochain. (ALP)
 - Dans le cadre du **festival Alimenterre** auquel l'ADEC a plusieurs fois participé, nous avons proposé le 13 novembre un documentaire « *On mange quoi ? Des idées pour mieux se nourrir demain* », suivi d'un débat avec Hélène Bourguignon, directrice de la maison de l'alimentation durable du pays de Lorient. (CJ/BL)
- Toutes les animations ont été proposées gratuitement.

Modifications du PLU

Deux enquêtes publiques ont eu lieu en novembre-décembre à propos de 2 modifications portant sur l'installation d'un parc photovoltaïque sur l'ancienne décharge Le Garrec à Lézévorc'h et l'extension de la zone d'activité de Kerpont. Une 3^{ème} enquête portant sur diverses modifications mineures s'est déroulée en janvier 2026.

L'ADEC a approuvé le projet de **centrale photovoltaïque de Lézévorc'h** qui permettra d'utiliser au mieux un espace très dégradé, produira une énergie renouvelable non carbonée, promet le nettoyage des zones humides amont et aval comme des boisements proches, n'a d'impact important ni sur le voisinage, ni sur l'environnement. Nous avons demandé que les mesures de suivi de la qualité des eaux soient effectives et prolongées au-delà de 4 ans et que les travaux permettent l'éradication des espèces invasives nombreuses sur le site. L'association a réaffirmé qu'il était anormal que ce projet rapporte de l'argent au propriétaire du terrain, alors que celui-ci a bafoué pendant plus de 20 ans la réglementation en comblant illégalement un vallon de terre, gravats et déchets parfois dangereux.

A propos de l'**extension de la zone d'activité de Kerpont**, l'association a à nouveau exprimé son refus du fait de ses conséquences environnementales.

Même si la consommation d'espaces agricoles s'avère moindre que dans les premières versions, l'extension se fait aux dépens de terres agricoles, en poursuite de l'étalement urbain. Des mesures de préservation des zones humides ou des haies existent, mais ne compenseront pas l'artificialisation de ces 35 ha qui réduira leur biodiversité, ainsi que leur capacité à répondre au dérèglement climatique.

L'extension va accentuer la concentration d'activités le long de la N165 et la circulation tant de camions que d'automobiles sur cet axe déjà très encombré.

La proximité de l'important lotissement de la Montagne du Salut avec la zone d'activité prévue à Lézévorc'h peut être source de problèmes de voisinage : bruit, odeurs, pollutions, circulation accrue. Le règlement de la zone, réservée à des activités artisanales, édicte des normes d'implantation, mais n'offre aucune garantie à cet égard. La qualité de vie des riverains risque donc d'être endommagée, la zone tampon boisée plantée récemment n'étant en aucun cas une protection suffisante. Au sud de la N165, l'accès aux quelques maisons de Kerloïc et du Poux, déjà cernées par les zones d'activités, sera rendu plus difficile par une circulation accrue de véhicules d'entreprise.

Mise à 2x2 voies de la D769 (route de Plouay)

2025 a été marqué par l'avancée importante du chantier. Son impact environnemental est désormais bien visible. Après de nombreuses demandes, l'ADEC a obtenu du département une réunion le 16 juin en présence des représentants des services départementaux, du maire de Caudan et d'une autre association caudanaise. (PL/LLV)
Les « compensations » environnementales nous ont été présentées :

- deux reconstitutions de zones humides sont prévues : une première a été réalisée à Kerantro ; un « état zéro » de la flore et faune a été réalisé. D'autres états seront réalisés dans 1 an, 3 ans, puis tous les 5 ans. A Kerustantin, une grande ZH doit être créée; les travaux devraient commencer ce printemps. Nous restons sceptiques sur ces créations.
- boisements : nous regrettons toujours que les boisements compensatoires n'aient pas été effectués prioritairement sur la commune de Caudan.

La plantation d'une triple haie devait se faire à l'automne dernier sur le merlon situé à Lenn Sec'h près du pont St Joseph ainsi qu'à l'échangeur de Restendren. Les aléas météo ont sans doute retardé ces plantations. Ces haies en triple rangée seront composées à 80 % d'aubépines, charmes, noisetiers, prunelliers, sureaux et à 20 % de bouleaux, chênes, érables, merisiers et ormes. Ces espèces locales sont-elles adaptées au changement

climatique annoncé ? Dans combien de temps donneront-elles un écran végétal fourni ?

Pour la vitesse, le département prévoit toujours 110 km/h avec passage à 90 km/h à 400 m du rond-point du Moustoir. On nous a répété que les aménagements prévus contre le bruit n'auraient plus lieu d'être si la vitesse retenue sur tout le tronçon était de 90 km/h et que notre comparaison avec le contournement est de Pontivy (2x2 voies à 90 km/h) ne tenait pas parce que la route y serait en zone urbaine, contrairement à Caudan... L'argument ne tient pas ! Notre demande reste 90 km/h.

Sur le bruit, des améliorations ont été apportées en 2019 par rapport au projet initial : prolongation des écrans acoustiques, surélévation des merlons. Il n'est pas possible de faire plus, nous a-t-on dit. Là où les écrans acoustiques seront interrompus par les zones humides, il est seulement envisagé des écrans de 90 cm de haut le long des glissières pour atténuer les bruits de frottement. On peut craindre que ce sera insuffisant, alors que des zones habitées (allée des Camélias, Lenn Sec'h, Kergoal) sont proches. Des mesures de bruit seront effectuées une fois la route achevée. Des dispositifs de protection complémentaires pourraient être pris si besoin, mais il n'y aura pas besoin, nous a-t-on dit ...

Nous avons rappelé aussi nos forts doutes sur la pertinence du projet au vu de son coût environnemental et financier, de ses gênes présentes et futures pour les Caudanais.

Déchets ménagers

2025 a marqué un tournant majeur dans le traitement des déchets de Lorient-Agglomération. Les déchets ménagers (poubelle noire) passaient auparavant sur le site de Lann Sévelin dans des tunnels où les conditions de température et d'humidité permettaient leur dégradation avant qu'ils soient compactés et enfouis sur le site de Kermat (Inzinzac). Le vieillissement de cette unité de stabilisation, ses pannes répétées, le coût élevé d'une rénovation, mais aussi la volonté nationale et régionale de réduire drastiquement l'enfouissement des déchets ont conduit Lorient-Agglomération à privilégier leur exportation en Finistère pour y être incinérés à Concarneau, Carhaix ou Briec-de-l'Odé.

L'unité de stabilisation a été mise à l'arrêt. 15 000 T de déchets ménagers ont été incinérés en 2025, 15 000 T enfouis à Kermat sans avoir été stabilisés. A terme, ce sont 24 000 T/an qui seront incinérés. Le centre d'enfouissement de Kermat bénéficie d'une autorisation d'exploitation jusqu'en 2041, mais Lorient-Agglomération devrait le fermer vers 2035.

L'un des avantages attendus de la fermeture des tunnels de stabilisation est la diminution des odeurs, les déchets ménagers ne restant désormais que peu de temps à Lann Sévelin. Pourtant des odeurs persistent.

Pendant plus de 30 ans, l'ADEC a soutenu le choix de l'agglomération de refuser l'incinération, compte tenu des dangers qu'elle représente pour la santé. Les nouvelles décisions allant à l'encontre des choix précédents et cette question intéressant toute l'agglomération, nous avons proposé à d'autres associations du pays de Lorient une réaction coordonnée qui s'est traduite par une lettre au président de Lorient Agglomération co-signée par l'ADEC, Den Douar (Quéven), Eau et Rivières et Tarz Héol (Plœmeur) : « *Le choix de Lorient-Agglomération a un coût financier moindre que celui de la remise en état du site, mais son coût sanitaire et environnemental est plus élevé (impact du transport et de l'incinération)* ».

Les 4 associations ont été reçues le 23 septembre par Mme Guillet, vice-présidente de Lorient-Agglomération en charge des déchets. Un compte-rendu détaillé a été envoyé à tous les adhérents le 10 octobre et publié sur notre site. (PL/JME)

Une seconde réunion le 29 septembre a regroupé les membres du comité de suivi du site de Lann Sévelin (CJ). Y ont été exposés les travaux concernant le traitement des emballages et des biodéchets (poubelles jaune et verte). La modernisation du tri des emballages vise à l'amélioration des conditions d'exploitation, à la nécessité de se conformer aux nouveaux standards de tri et à porter la capacité du site à 20 500 T de déchets par an. A l'issue des travaux, le site recevra en effet les emballages d'AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique) et de CCBBO (communauté de communes Blavet Bellevue Océan). La plateforme des biodéchets a été rénovée, mais son avenir est incertain.

En bref

- **Sentiers** : Dans la vallée du Scorff, la commune a ouvert au printemps un premier tronçon entre le Château du Diable et le Scouhel ; une nouvelle association chargée d'entretenir les sentiers et d'en créer de nouveaux devrait très prochainement voir le jour. Dès lors, l'ADEC qui a fait sa part de travail, va délaisser cette activité et passer le relai.
- Le site internet de l'association est régulièrement mis à jour : 16 articles ont été publiés depuis l'AG 2025.
- Nous avons relayé à plusieurs reprises les informations et actions d'Eau et Rivières, dont nous sommes membres.
- La commune a réalisé en 2025 un important programme de plantation de 542 arbres.

Rapport financier *Hervé Mélédo*

RECETTES		DÉPENSES	
Adhésions	565,00	Frais de secrétariat et divers	154,60
Subvention municipale	240,00	Tenue de compte Crédit Agricole	48,30
Subvention Lorient-Agglomération (mois de la biodiversité et du dév. durable)	1035,00	Assurance Groupama *	168,14
Subvention Crédit Agricole	180,00	Adhésion Eau et Rivières	50,00
Intérêts sur livret	11,27	Animation hérisson	975,00
		Balade contée	128,83
		Intervenant Alimenterre	23,70
TOTAL	2031,27	TOTAL	1548,57

RÉSULTAT = 482,70 €

Avoir au 01/01/2025 = 572,26 €

Avoir au 01/01/2026 = 1054,96 €

* En janvier 2026, le conseil d'administration a décidé d'assurer l'association à la MAIF qui nous proposait des tarifs plus avantageux et pouvait être un partenaire pour la réussite du projet « Climax ».

Adhérents en 2025 : 38

- **Pour nous soutenir, pensez à renouveler votre adhésion (15 €)**

lors de l'assemblée générale, par chèque envoyé à notre trésorier (Hervé Mélédo, 2 rue des Sources, 56850 Caudan) ou par Wero (06 35 95 71 54).

- Les adhérents ont été régulièrement informés par courrier électronique de l'action de l'association.

Si vous n'avez rien reçu, vérifiez que les messages de l'ADEC ne sont pas considérés comme des spams et mis aux « indésirables » ou envoyez-nous votre adresse électronique par un courriel à : adec-caudan@orange.fr

Conseil d'administration

- Le conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2025. Il décide des prises de position de l'association, suit les différents dossiers, propose et organise les animations. André Lomenech, maire-adjoint en charge de l'environnement, a été invité à la plupart des réunions.

- En 2025, il était composé de : Pascale Audoin, Déborah Defossez, Jean-Michel Evanno, Jean-Yves Henry, Christian Joubier, Philippe Lapresle (président), Anne Le Paillard (secrétaire), Lionel Le Vilain, Baptiste Leroy, Hervé Mélédo (trésorier). La fonction est entièrement bénévole.

- Tiers sortant : Anne Le Paillard, Baptiste Leroy, Hervé Mélédo.

- Le nombre de membres peut aller jusqu'à 15. Nous accueillons avec plaisir toute nouvelle candidature.

Pour nous contacter : Ph. Lapresle, 15 rue Famille Kerlau, Caudan - 02 97 05 60 27 / 06 30 05 36 10 – adec-caudan@orange.fr

Notre site internet : <https://adec-caudan.fr>